

Le 3 juin 2019

Province de Québec
Municipalité St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 3 juin 2019.

Sont présents :

Le maire, M. Yvon Paquet;

Les conseillers et conseillères suivants : Mme Sylvie Bruneau, M. Robby Poulin, M. Gilles Pedneault, M. Gaétan Tremblay, Mme Louise Paquet et M. Alain Dumas;

Mme Maryane Bélanger secrétaire-trésorière est présente.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été signifiés à tous les membres du conseil par la secrétaire-trésorière.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Yvon Paquet.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-06-01 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Quorum
- 3- Nouveaux horizons – projet
- 4- Honoraires supplémentaires WSP
- 5- Entretien l'ouvrage de la gestion des eaux pluviales
- 6- Période de questions
- 7- Levée de l'assemblée

NOUVEAUX HORIZONS – DÉPÔT PROJET

19-06-02 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière appuie le dépôt du projet suivant au programme Nouveaux Horizons. Le projet consiste à faire un pavillon pour les aînées au parc de la rivière du Loup. Il y aura des balançoires, des bancs, des tables à pique-nique et deux jeux de shuffleboard (terrain de palet), le tout recouvert d'un toit. Il est bien entendu que le conseil s'engage à entretenir les immobilisations si le projet a lieu.

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES WSP

19-06-03 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte les honoraires supplémentaires de 19 850,00 \$ plus taxes demandés de la firme WSP dû à la complexité du projet et tous les éléments imprévisibles en début de mandat.

Le maire quitte la séance spéciale.

ENTRETIEN L'OUVRAGE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

- 19-06-04 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte d'entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales sur le lot 6 264 054 (bassin #2) du projet et de tenir à jour un registre d'exploitation et d'entretien dudit bassin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 19-06-05 La période de questions étant terminée, il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 11.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 3 JUIN 2019

Je, Yvon Paquet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions (exclut résolution 4) qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Yvon Paquet
Maire

Maryane Bélanger
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale